

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 24871931200022	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE
---	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL DE LIMOGES MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M43

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : 02 TRANSPORTS URBAINS

ANNEE 2019

SOMMAIRE

Pages	
4	I - Informations générales Modalités de vote du budget
5	II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes
10	III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
12	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
18	IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
19	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
21	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
22	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
23	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
25	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes
26	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
28	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations
29	A3.2 - Etalement des provisions
30	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
31	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)
32	A6 - Etat des charges transférées
33	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers
34	B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie
35	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
36	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
37	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail
38	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé
39	B1.6 - Etat des autres engagements donnés
40	B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
42	C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel
44	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)
45	D - Arrêté et signatures D - Arrêté et signatures

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

657 - 739

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	29 416 300,00	29 416 300,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		29 416 300,00	29 416 300,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 380 240,00	17 380 240,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		17 380 240,00	17 380 240,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	46 796 540,00	46 796 540,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 544 020,00		3 535 940,00	3 535 940,00	3 535 940,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	931 870,00		1 602 080,00	1 602 080,00	1 602 080,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	135 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 995 510,00		18 181 025,00	18 181 025,00	18 181 025,00
	Total des dépenses de gestion des services	22 606 400,00		23 344 045,00	23 344 045,00	23 344 045,00
66	CHARGES FINANCIERES	560 000,00		527 500,00	527 500,00	527 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	23 170 400,00		23 876 045,00	23 876 045,00	23 876 045,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 289 240,00		1 867 255,00	1 867 255,00	1 867 255,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	3 295 580,00		3 673 000,00	3 673 000,00	3 673 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	5 584 820,00		5 540 255,00	5 540 255,00	5 540 255,00
	TOTAL	28 755 220,00		29 416 300,00	29 416 300,00	29 416 300,00

+ D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 29 416 300,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			3 500,00	3 500,00	3 500,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	165 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)	26 360 000,00		26 700 000,00	26 700 000,00	26 700 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 680 430,00		1 682 230,00	1 682 230,00	1 682 230,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	300 000,00		374 020,00	374 020,00	374 020,00
	Total des recettes de gestion des services	28 505 430,00		29 109 750,00	29 109 750,00	29 109 750,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	28 505 430,00		29 109 750,00	29 109 750,00	29 109 750,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	249 790,00		306 550,00	306 550,00	306 550,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	249 790,00		306 550,00	306 550,00	306 550,00
	TOTAL	28 755 220,00		29 416 300,00	29 416 300,00	29 416 300,00

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 29 416 300,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	5 233 705,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 293 760,00		1 216 440,00	1 216 440,00	1 216 440,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 556 000,00		4 800 350,00	4 800 350,00	4 800 350,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 240 000,00		4 886 000,00	4 886 000,00	4 886 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	12 089 760,00		10 902 790,00	10 902 790,00	10 902 790,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 923 500,00		3 143 400,00	3 143 400,00	3 143 400,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	4 923 500,00		3 143 400,00	3 143 400,00	3 143 400,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 013 260,00		14 046 190,00	14 046 190,00	14 046 190,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	249 790,00		306 550,00	306 550,00	306 550,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	3 108 820,00		3 027 500,00	3 027 500,00	3 027 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 358 610,00		3 334 050,00	3 334 050,00	3 334 050,00
	TOTAL	20 371 870,00		17 380 240,00	17 380 240,00	17 380 240,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
17 380 240,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	427 500,00		1 630 000,00	1 630 000,00	1 630 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	8 652 330,00		5 128 685,00	5 128 685,00	5 128 685,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	9 079 830,00		6 758 685,00	6 758 685,00	6 758 685,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 598 400,00		2 053 800,00	2 053 800,00	2 053 800,00
	Total des recettes financières	2 598 400,00		2 053 800,00	2 053 800,00	2 053 800,00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	11 678 230,00		8 812 485,00	8 812 485,00	8 812 485,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	2 289 240,00		1 867 255,00	1 867 255,00	1 867 255,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	3 295 580,00		3 673 000,00	3 673 000,00	3 673 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	3 108 820,00		3 027 500,00	3 027 500,00	3 027 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 693 640,00		8 567 755,00	8 567 755,00	8 567 755,00
	TOTAL	20 371 870,00		17 380 240,00	17 380 240,00	17 380 240,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
17 380 240,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	5 233 705,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 535 940,00		3 535 940,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 602 080,00		1 602 080,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	25 000,00		25 000,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 181 025,00		18 181 025,00
66	CHARGES FINANCIERES	527 500,00		527 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 500,00		4 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		3 673 000,00	3 673 000,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 867 255,00	1 867 255,00
Dépenses d'exploitation - Total		23 876 045,00	5 540 255,00	29 416 300,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				29 416 300,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		306 550,00	306 550,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	3 143 400,00		3 143 400,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	1 216 440,00		1 216 440,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	4 800 350,00	401 100,00	5 201 450,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	4 886 000,00	572 600,00	5 458 600,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 053 800,00	2 053 800,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		14 046 190,00	3 334 050,00	17 380 240,00
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				17 380 240,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 500,00		3 500,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	350 000,00		350 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	26 700 000,00		26 700 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 682 230,00		1 682 230,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	374 020,00		374 020,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		306 550,00	306 550,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		29 109 750,00	306 550,00	29 416 300,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 416 300,00
---	----------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 630 000,00		1 630 000,00
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	5 128 685,00		5 128 685,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		640 700,00	640 700,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		835 800,00	835 800,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 551 000,00	1 551 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 053 800,00		2 053 800,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		3 673 000,00	3 673 000,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 867 255,00	1 867 255,00
Recettes d'investissement - Total		8 812 485,00	8 567 755,00	17 380 240,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

AFFECTATION AUX COMPTES 106

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 380 240,00
---	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	3 544 020,00	3 535 940,00	3 535 940,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES		4 700,00	4 700,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	100,00	28 400,00	28 400,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 000,00	4 800,00	4 800,00
6066	CARBURANTS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	5 000,00	14 000,00	14 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	2 900 500,00	2 953 800,00	2 953 800,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES		32 150,00	32 150,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	8 400,00	11 000,00	11 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		3 250,00	3 250,00
61528	AUTRES	34 800,00	90 000,00	90 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	107 000,00	102 500,00	102 500,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES		5 000,00	5 000,00
6156	MAINTENANCE	38 000,00	46 000,00	46 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES		75 000,00	75 000,00
618	DIVERS	7 500,00	6 000,00	6 000,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	250,00		
6226	HONORAIRES	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	60 000,00	45 000,00	45 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		5 000,00	5 000,00
6238	DIVERS		27 500,00	27 500,00
6257	RECEPTIONS	200,00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	500,00	500,00	500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	9 500,00	15 835,00	15 835,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	200,00	450,00	450,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	12 800,00	15 000,00	15 000,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE		800,00	800,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		3 000,00	3 000,00
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	300 000,00		
63512	TAXES FONCIERES	37 020,00	37 015,00	37 015,00
63514	TAXES SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6358	AUTRES DROITS	150,00	140,00	140,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	931 870,00	1 602 080,00	1 602 080,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS		27 870,00	27 870,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	7 619,00	12 137,79	12 137,79
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	2 952,00	5 085,19	5 085,19
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	5 653,00	9 248,31	9 248,31
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	543 709,00	909 837,92	909 837,92
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	98 241,00	190 482,79	190 482,79
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	1 424,00	3 673,08	3 673,08
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	178 192,00	277 437,69	277 437,69
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	55 078,00	103 855,97	103 855,97
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	31 391,00	47 405,87	47 405,87
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	120,00	233,70	233,70
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE	2 985,00	1 800,00	1 800,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	4 506,00	13 011,69	13 011,69
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)	135 000,00	25 000,00	25 000,00
739	RESTITUTION DE LA TAXE VERSEMENT TRANSPORT	135 000,00	25 000,00	25 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 995 510,00	18 181 025,00	18 181 025,00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES		1 000,00	1 000,00
65732	REGIONS	11 000,00	72 000,00	72 000,00
65734	COMMUNES	90 000,00	128 000,00	128 000,00
6574	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	17 894 500,00	17 980 000,00	17 980 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10,00	25,00	25,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		22 606 400,00	23 344 045,00	23 344 045,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	560 000,00	527 500,00	527 500,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	430 000,00	430 000,00	430 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		500,00	500,00
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	130 000,00	97 000,00	97 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	3 000,00		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 000,00	4 500,00	4 500,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		23 170 400,00	23 876 045,00	23 876 045,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 289 240,00	1 867 255,00	1 867 255,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	3 295 580,00	3 673 000,00	3 673 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	3 295 580,00	3 673 000,00	3 673 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 584 820,00	5 540 255,00	5 540 255,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 584 820,00	5 540 255,00	5 540 255,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 755 220,00	29 416 300,00	29 416 300,00

		+	
		RESTES A REALISER N-1 (13)	
		+	
		D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
		=	
		TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	
		29 416 300,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	43 096,26
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-42 951,68
= Différence ICNE N – ICNE N-1	144,58

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)		3 500,00	3 500,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	165 000,00	350 000,00	350 000,00
7061	TRANSPORT DE VOYAGEURS	165 000,00	180 000,00	180 000,00
7083	LOCATIONS DIVERSES		170 000,00	170 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	26 360 000,00	26 700 000,00	26 700 000,00
734	VERSEMENT DE TRANSPORT	26 360 000,00	26 700 000,00	26 700 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 680 430,00	1 682 230,00	1 682 230,00
7471	ETAT	119 090,00	120 890,00	120 890,00
7473	DEPARTEMENTS	1 561 340,00	1 561 340,00	1 561 340,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	300 000,00	374 020,00	374 020,00
753	COMPENSATION VERSEMENT TRANSPORT	300 000,00	374 000,00	374 000,00
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		20,00	20,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		28 505 430,00	29 109 750,00	29 109 750,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
775	PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF			
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		28 505 430,00	29 109 750,00	29 109 750,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	249 790,00	306 550,00	306 550,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	249 790,00	306 550,00	306 550,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		249 790,00	306 550,00	306 550,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 755 220,00	29 416 300,00	29 416 300,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	29 416 300,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	1 293 760,00	1 216 440,00	1 216 440,00
2031	FRAIS D'ETUDES	1 161 760,00	724 440,00	724 440,00
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT		360 000,00	360 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	132 000,00	132 000,00	132 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	6 556 000,00	4 800 350,00	4 800 350,00
2111	TERRAINS NUS	575 000,00	1 023 600,00	1 023 600,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	430 000,00	280 000,00	280 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	90 000,00	90 000,00	90 000,00
2157	AMENAGEMENTS MATERIELS INDUSTRIELS	105 000,00	425 000,00	425 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	5 355 000,00	2 945 000,00	2 945 000,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		35 000,00	35 000,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	1 000,00	1 500,00	1 500,00
2188	AUTRES		250,00	250,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	4 240 000,00	4 886 000,00	4 886 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		60 000,00	60 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	3 990 000,00	4 276 000,00	4 276 000,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 000,00	550 000,00	550 000,00
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	12 089 760,00	10 902 790,00	10 902 790,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 923 500,00	3 143 400,00	3 143 400,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 590 000,00	2 610 000,00	2 610 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	533 500,00	533 400,00	533 400,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE			
166	REFINANCEMENT DE DETTE	1 800 000,00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	4 923 500,00	3 143 400,00	3 143 400,00
4581				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	17 013 260,00	14 046 190,00	14 046 190,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	249 790,00	306 550,00	306 550,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	249 790,00	306 550,00	306 550,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	58 800,00	113 650,00	113 650,00
13912	REGIONS	46 700,00	48 600,00	48 600,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	70 600,00	70 600,00	70 600,00
13918	AUTRES	73 690,00	73 700,00	73 700,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	3 108 820,00	3 027 500,00	3 027 500,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	2 800,00		
2155	OUTILLAGE INDUSTRIEL			
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	251 900,00	401 100,00	401 100,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	39 370,00	56 400,00	56 400,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	135 830,00	516 200,00	516 200,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	2 598 400,00	2 053 800,00	2 053 800,00
2763	CREANCE SUR COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	80 520,00		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 358 610,00	3 334 050,00	3 334 050,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 371 870,00	17 380 240,00	17 380 240,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				17 380 240,00

1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET		III		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2		
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	427 500,00	1 630 000,00	1 630 000,00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	26 750,00	210 000,00	210 000,00
1312	REGIONS	147 000,00	254 000,00	254 000,00
1317	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	253 750,00	1 166 000,00	1 166 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	8 652 330,00	5 128 685,00	5 128 685,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	6 852 330,00	5 128 685,00	5 128 685,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE			
166	REFINANCEMENT DE DETTE	1 800 000,00		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	9 079 830,00	6 758 685,00	6 758 685,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 598 400,00	2 053 800,00	2 053 800,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	2 598 400,00	2 053 800,00	2 053 800,00
	Total des recettes financières	2 598 400,00	2 053 800,00	2 053 800,00
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	11 678 230,00	8 812 485,00	8 812 485,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 289 240,00	1 867 255,00	1 867 255,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	3 295 580,00	3 673 000,00	3 673 000,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	342 800,00	334 000,00	334 000,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	190 800,00	281 700,00	281 700,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	53 700,00	60 500,00	60 500,00
28157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	10 180,00	38 600,00	38 600,00
281738	AUTRES CONSTRUCTIONS	10 300,00	71 500,00	71 500,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	2 685 100,00	2 883 800,00	2 883 800,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 700,00	2 300,00	2 300,00
28188	AUTRES		600,00	600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 584 820,00	5 540 255,00	5 540 255,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	3 108 820,00	3 027 500,00	3 027 500,00
2031	FRAIS D'ETUDES	412 700,00	565 700,00	565 700,00
2033	FRAIS D'INSERTION	6 600,00	75 000,00	75 000,00
2111	TERRAINS NUS	115 000,00	204 800,00	204 800,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	86 000,00	56 000,00	56 000,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	18 000,00	18 000,00	18 000,00
2157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	21 000,00	68 000,00	68 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	1 071 000,00	489 000,00	489 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	190 000,00	12 000,00	12 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D	798 000,00	879 000,00	879 000,00
238	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	310 000,00	660 000,00	660 000,00
458285	CONDAT OP COMPTE TIERS N° 85 RD 11A MISES AUX NORMES PMR ARRET LA SAPINIERE	11 610,00		
458286	FEYTIAT OP COMPTE TIERS N° 86 RD 979 MISES AUX NORMES PMR ARRET CREZIN	13 990,00		
458287	COUZEIX OP COMPTE TIERS N° 87 RD 125 MISES AUX NORMES PMR ARRET CHANCELADE	5 530,00		
458288	LIMOGES OP COMPTE TIERS N° 88 RD 941 MISES AUX NORMES PMR ARRETS BLUM ET ROUTE DE FEYTIAT	10 500,00		
458290	RILHAC OP COMPTE TIERS N° 90 RD 914 MISES AUX NORMES PMR ARRET JEAN MONNET	3 940,00		
458291	RILHAC OP COMPTE TIERS N° 91 RD 39 MISES AUX NORMES PMR ARRET LA CANE	3 110,00		
458293	ST JUST OP COMPTE TIERS N° 93 MISES AUX NORMES PMR ARRET LES CHABANNES	7 820,00		
458297	COUZEIX OP COMPTE TIERS N° 97 RD 947 MISES AUX NORMES PMR ARRET GORCEIX	8 120,00		
458298	COUZEIX OP COMPTE TIERS N° 98 RD 947 MISES AUX NORMES PMR ARRET MAIRIE	15 900,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 693 640,00	8 567 755,00	8 567 755,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	20 371 870,00	17 380 240,00	17 380 240,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
17 380 240,00	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 01/01/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
TRANSP05	24/12/2007	1 833 333,34	0,00	74 333,33	333 333,33	1 833 333,34
TRANSP07	27/12/2010	1 066 669,00	0,00	1 392,80	133 333,00	1 066 669,00
TRANSP11	05/12/2013	733 333,28	0,00	5 723,84	66 666,68	733 333,28
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 633 335,62	0,00	81 449,97	199 999,68	3 633 335,62

(1) Circulaire n° NOR : INT88900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt	Index (4)	Taux du contrat		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux initial actuariel					
164 Emprunts obligataires (Total)					56 184 182,32									
1641 Emprunts en euros (total)					47 184 182,32	V								
TRANSPO1	Crédit Foncier de France	01/01/2003	31/12/2002	01/10/2002	8 300 848,99	V	Euribor 03 M + 0,12	4,88	4,84	EUR	T	C	O	A-1
TRANSPO3	Crédit Agricole CIB	27/12/2005	27/12/2005	31/12/2007	4 650 000,00	C	Eonia + 0,02	2,44	2,50	EUR	A	C	O	B-1
TRANSPO4A	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	31/12/2007	31/03/2008	4 000 000,00	C	Taux fixe 4,15% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M	4,15	4,28	EUR	T	C	O	B-1
TRANSPO4B	Crédit Agricole CIB	31/12/2008	31/12/2008	31/01/2009	3 000 000,00	V	TAG 01 M + 0,005	1,90	1,92	EUR	M	C	O	A-1
TRANSPO6	Caisses d'Epargne	21/12/2009	21/12/2009	31/03/2012	3 000 000,00	V	TAM(Préfixé) + 0,59	0,96	0,97	EUR	T	C	O	A-1
TRANSPO8	Caisses des Dépôts	08/12/2011	30/04/2012	01/07/2012	4 000 000,00	V	Euribor 03 M + 1,98	3,46	3,55	EUR	T	C	O	A-2
TRANSPO10	Crédit Foncier de France	08/11/2011	01/04/2012	28/03/2013	2 000 000,00	V	Euribor 03 M + 1,41	1,60	1,63	EUR	T	C	O	A-1
TRANSPI2	SFL CAFFIL	22/12/2014	01/04/2015	01/04/2015	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1,82 %	1,82	1,83	EUR	T	C	O	A-1
TRANSPI3	La Banque Postale	05/01/2015	30/01/2015	01/05/2015	1 733 333,33	F	Taux fixe à 1,8 %	1,80	1,81	EUR	T	C	O	A-1
TRANSPI4	Crédit Agricole	14/12/2015	29/12/2015	31/03/2016	1 500 000,00	V	EUR03M + 0,60	0,60	0,60	EUR	T	C	O	A-1
TRANSPI5	Caisses d'Epargne	15/12/2016	29/12/2016	31/03/2017	5 000 000,00	F	0,71% sur 5ans puis 1,15%	0,71	0,71	EUR	T	C	O	A-1
TRANSPI6	Caisses d'Epargne	28/07/2017	27/12/2017	25/04/2018	2 000 000,00	F	0,88% sur 5ans puis 1,79%	0,88	0,88	EUR	T	C	O	A-1
TRANSPI7	Société Générale	11/12/2018	28/06/2019	28/09/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,47%	1,47	1,47	EUR	T	C	O	A-1
TRANSPI8	Société Générale	11/12/2018	28/12/2018	31/03/2020	3 000 000,00	V	Euribor03M+0,40%	0,40	0,40	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					8 000 000,00									
TRANSPO5	Crédit Agricole CIB	24/12/2007	24/12/2007	31/12/2008	5 000 000,00	V	Eonia + 0,035	3,96	4,08	EUR	X	X	O	A-1
TRANSPO7	Crédit Agricole CIB	27/12/2010	27/12/2010	15/03/2012	2 000 000,00	V	Eonia + 0,55	0,00	0,00	EUR	X	X	O	A-1
TRANSPI1	Crédit Agricole CIB	05/12/2013	31/12/2014	31/03/2015	1 000 000,00	V	EUR03M + 1,55	1,63	1,66	EUR	T	C	O	A-1
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					55 184 182,32									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après évaluation	Capital restant au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)			Charges d'intérêt (15)	Intérêts payés (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		2 934 643,55		28 097 680,15					3 136 284,05	403 195,03	0,00	43 096,26
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				24 464 344,53				2,55	2 602 951,04	333 583,19	0,00	29 330,60
1641 Emprunts en euros (total)		2 934 643,55	A-1	2 934 643,55	8,98	F	Taux fixe à 2,55 %	2,55	333 397,84	0,00	0,00	0,00
TRANSPO1	O		A-1			F	Taux fixe à 3,83% à barrière 5,5% sur Euribor 12 M	3,83	310 000,00	36 014,77	0,00	65,96
TRANSPO3	N		B-1	990 000,00	3	C	Taux fixe à 1,5% à barrière 5,5% sur Euribor 03 M	4,15	266 666,66	40 616,20	0,00	0,00
TRANSPO4	N		B-1	1 066 666,55	4	C	Taux fixe à 2,98 %	2,98	206 896,56	25 242,94	0,00	0,00
TRANSPO4B	N		A-1	931 034,40	4,5	F	Livret A + 0,64%	1,39	200 000,00	21 485,15	0,00	0,00
TRANSPO6	N		A-1	1 600 000,00	8	V	Inflation INSEE hors tabac + 0,93%	2,23	250 666,68	57 503,45	0,00	13 125,02
TRANSPO8	N		A-2	2 318 666,58	9,08	V	Taux fixe à 1,82 %	1,82	200 000,00	18 178,06	0,00	216,01
TRANSPO10	N		A-1	1 600 000,04	24	V	Taux fixe à 1,80 %	1,80	133 333,32	21 300,00	0,00	3 245,86
TRANSPO12	N		A-1	2 250 000,00	11,08	F	Taux fixe à 1,80 %	1,80	100 000,00	3 382,88	0,00	0,00
TRANSPO13	N		A-1	1 233 333,38	9,08	F	0,71% sur 5 ans puis 1,15%	0,71	333 333,32	31 062,50	0,00	410,88
TRANSPO14	N		A-1	1 200 000,00	12	V	0,88% sur 5 ans puis 1,79%	0,88	133 333,32	16 280,00	0,00	2 607,04
TRANSPO15	N		A-1	4 500 000,02	13,5	F	Taux fixe à 1,47%	1,47	66 666,66	14 821,14	0,00	236,83
TRANSPO16	N		A-1	1 900 000,01	14,08	F	EUR03M + 0,40%	0,40	0,00	8 111,10	0,00	0,00
TRANSPO17	N		A-1	0,00	15	F						
TRANSPO18	N		A-1	2 000 000,00	20	V						
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de hedge sur ligne de trésorerie (Total) (9)		0,00		3 633 333,62					533 333,01	69 611,84	0,00	13 765,65
TRANSPO5	N		A-1	1 833 333,34	5,33	V	Taux fixe à 3,60%	3,60	333 333,33	62 350,01	0,00	13 550,00
TRANSPO7	N		A-1	1 066 666,00	7,25	V	Euribor 03 M + 0,45	0,12	133 333,00	1 689,10	0,00	115,65
TRANSPO11	N		A-1	733 333,28	11	V	Euribor 03 M + 1,05	0,72	66 666,66	5 572,73	0,00	0,00
165 Dépôts et cautions reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		2 934 643,55		28 097 680,15					3 136 284,05	403 195,03	0,00	43 096,26

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant du
Emprunt simple plafonné (cap) ou encadré (annuel) (A)														
TRANSPO8	CASSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 000 000,00	2 318 666,58	2	15		Inflation INSEE hors tabac + 0,93	Inflation INSEE hors tabac + 0,93	75 200,00	Inflation INSEE hors tabac + 0,93	2,23	57 503,45	0,00	8,25%
TOTAL (A)		4 000 000,00	2 318 666,58									57 503,45	0,00	8,25%
Barrière simple (B)														
TRANSPO3	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	4 650 000,00	930 000,00	1	15	27/12/2005 - 29/12/2006	Taux fixe 3,83%	Euribor 12 M + 0,00% (si Euribor 12 M ≥ 5,5%)	67 630,23	Euribor 12 M + 0,00% (si Euribor 12 M ≥ 5,5%)	3,83	36 014,77	0,00	3,31%
TRANSPO4 A	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	4 000 000,00	1 066 666,55	1	15		Taux fixe 4,15%	Euribor 03 M + 0,00% (si Euribor 03 M ≥ 5,5%)	soilte actuarielle - montant inconnu	Euribor 03 M + 0,00% (si Euribor 03 M ≥ 5,5%)	4,15	40 516,20	0,00	3,80%
TOTAL (B)		8 650 000,00	1 996 666,55									76 530,97	0,00	7,11%
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capés (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		12 650 000,00	4 315 333,13						142 830,23			134 134,42	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant au 01/01/2019.
 (4) Type d'indices : voir la classification de la charte de bonne conduite.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	1				
	% de l'encours	84,64%	8,25%				
	Montant en euros	23 782 347 €	2 318 667 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	7,11%					
	Montant en euros	1 996 667 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)		2 934 643,55					2 934 643,55					0,00	0,00
Swap TRANSPO1	TRANSPO01	2 934 643,55	01/07/2027	Credit Agricole CIB	SWAP	TAUX	2 934 643,55	01/07/2010	01/07/2024	T			
Taux complexe (total) (2)													
Total		2 934 643,55					2 934 643,55				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)						967 316,06	0,00		
SWAP TRANSP01	TRANSP 001	Taux fixe à 2,55 %	2,55	TAG 03 M	-0,15	967 316,06	0,00	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)									
Total						967 316,06	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	
B.A. 02 : TRANSPORTS URBAINS - INSTRUCTION COMPTABLE : M43	

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €			18/12/2008
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Frais d'études (non suivies de réalisation)	5	
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	
L	2033 - Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	
L	2051 - Concessions et droits similaires, brevets (logiciels, licences)	4	
L	2131-21731 - Construction de bâtiments	50	
L	2135-21735 - Installations générales-agencements-aménagement des constructions (restructuration dépôts STCLM, abribus, poteaux arrêt bus)	15	
L	2138-21738 - Autres constructions (bâtiments légers, abris)	15	
L	2141-21741 - Constructions sur sol d'autrui	20	
L	2145-21745 - Installations générales-agencements-aménagement des constructions sur sol d'autrui	15	
L	2154-21754 - Matériel industriel (automate sous station, matériel de radiocommunication, colonne élévatrice mobile, nettoyeur)	10	
L	2155-21755 - Outillage industriel (machine distributrice de tickets, système de gestion de distribution de carburant)	10	
L	2156-21756 - Matériel de transport d'exploitation	15	
L	2157-21757 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriel	10	
L	2181-21781 - Installations générales, agencements et aménagement divers (dans les constructions dont l'EPCI n'est ni propriétaire, ni affectataire, ni bénéficiaire d'une mise à disposition)	10	
L	2182VL-EQ, 21782VL-EQ - Matériel de transport (voiture, camion nacelle, équipement bus, vidéosurveillance, boîte de vitesse et moteurs)	8	
L	2182BUS-21782BUS - Matériel de transport (autobus, TPMR)	15	
L	2182TROL-21782TROL - Matériel de transport (Trolleybus)	20	
L	2183-21783 - Matériel de bureau et matériel informatique (calculatrice, photocopieur, ordinateur, écrans, scanners, imprimantes, fax, téléphones, ventilateurs)	5	
L	2184-21784 - Mobilier (table, chaise, bureau, caisson, armoire, meuble-classeur)	12	
L	2188-21788 - Autres immobilisations corporelles (tv, aspirateurs, appareils photos, magnétoscopes)	8	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3.1
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. Et dépréciations constituées au 1/1/2019	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2019
PROVISION ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov. Pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. Pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équi

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/2019	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	-	0,00	0	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 449 950,00	3 449 950,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 143 400,00	3 143 400,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 610 000,00	2 610 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	533 400,00	533 400,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		306 550,00	306 550,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	113 650,00	113 650,00
13912	REGIONS	48 600,00	48 600,00
13913	DEPARTEMENTS	70 600,00	70 600,00
13918	AUTRES	73 700,00	73 700,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 449 950,00			3 449 950,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 540 255,00	5 540 255,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	334 000,00	334 000,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	281 700,00	281 700,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	60 500,00	60 500,00
28157	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	38 600,00	38 600,00
281738	AUTRES CONSTRUCTIONS MISES A DISPOSITION	71 500,00	71 500,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	2 883 800,00	2 883 800,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 300,00	2 300,00
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	600,00	600,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 867 255,00	1 867 255,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 540 255,00				5 540 255,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	3 449 950,00
Ressources propres disponibles (IV)	5 540 255,00
Solde (V = IV-II)(6)	2 090 305,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00
2017				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Financement par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le service (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie)				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV
B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial (1)	Capital restant dû au 01/01/19	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice (2)	
	Année	Profil							Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux			en intérêts	en capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00 €	0,00 €											0,00 €	0,00 €
NEANT																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou EP (hors logements sociaux)					0,00 €	0,00 €											0,00 €	0,00 €
NEANT																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00 €	0,00 €											0,00 €	0,00 €
NEANT																		
TOTAL GENERAL					0,00 €	0,00 €											0,00 €	0,00 €

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	- €
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	- €
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	3 539 479,08 €
Provisions pour garanties d'emprunts	- €
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	3 539 479,08 €
Recettes réelles de fonctionnement	29 109 750,00 €

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	12,16%
---	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	<u>Subventions d'exploitation aux organismes publics</u>				
65732	Subvention de fonctionnement	Centrale de mobilité	Conseil Régional	Collectivité territoriale	72 000,00
65734	Subvention de fonctionnement	Prestations de transports scolaires Remboursement frais accompagnateurs	Communes membres	Collectivité territoriale	128 000,00
	<u>Subventions d'exploitation aux personnes de droit privé</u>				
6574	Subvention de fonctionnement	Contribution forfaitaire Amélioration de l'offre de transport	STCL	Organisme privé	17 980 000,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2017	Immobilier : -	0,00	-	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
-	-	-	-	0,00	0,00		-

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/2019	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 - Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 - Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/2019	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 - Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 - Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de mission BHNS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	3,00	9,00	6,00	3,00	9,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1° classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Accompagnateur transports scolaires à temps non complet	C	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
SANS FILIERE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CAE - CUI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		9,00	3,00	12,00	9,00	3,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019		C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Accompagnateurs transports scolaires à temps non complet	C	TECH	340 - 400	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif; TECH : Technique; URB : Urbanisme (dont aménagement urbain); S : Social; MS : Médico-social; MT : Médico-Technique; SP : Sportif; CULT : Culturel; ANIM : Animation, PM : Police; OTR : Mission non rattachée à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Limoges Métropole, 19 rue B. Palissy (1) . Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public Affermage	S.T.C.L.M	S.T.C.L.M.	Organisme privé	17 980 000 €
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES du Budget Annexe : Transports Urbains	D2

Nombre de membres en exercice : 74

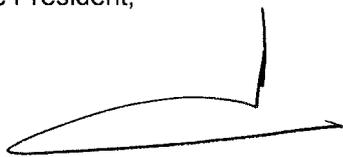
Nombre de membres présents : 69

Nombre de suffrages exprimés : 74

VOTES : Pour : 74
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 22 mars 2019

Présenté par le Président,
A Limoges, le 28 mars 2019
Le Président,



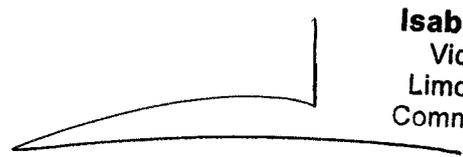
Isabelle BRIQUET
Vice-Présidente
Limoges Métropole
Communauté urbaine

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session
A Limoges, le 28 mars 2019
Les membres du Conseil Communautaire,

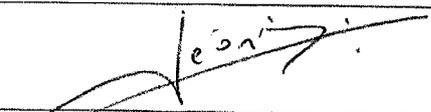
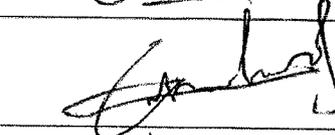
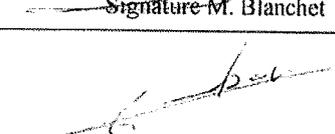
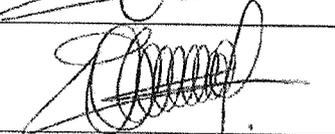
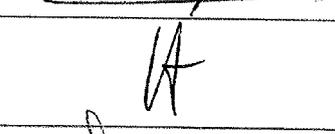
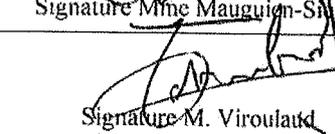
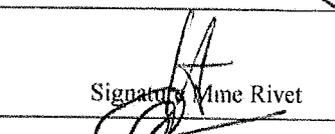
- voir page de signatures ci-jointe -

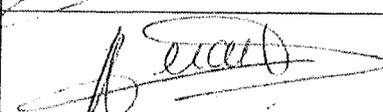
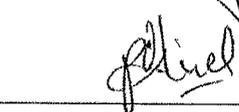
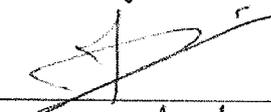
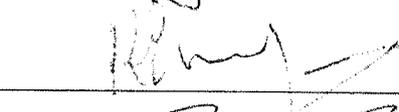
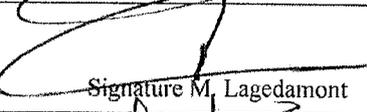
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission
En préfecture, le 03 avril 2018
Et de la publication le 03 avril 2018

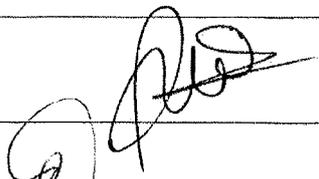
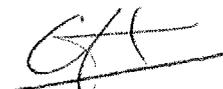
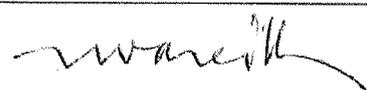
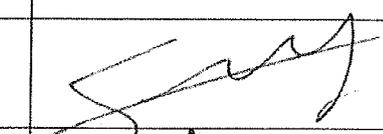
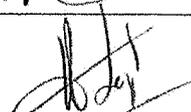
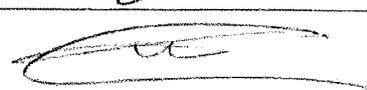
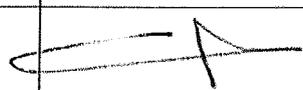
A Limoges, le **08 AVR. 2019**

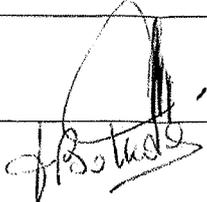
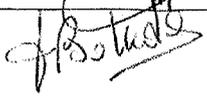
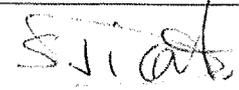
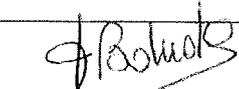
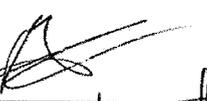
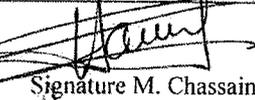
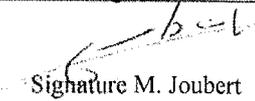


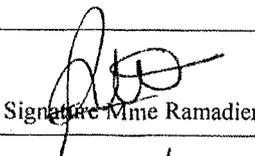
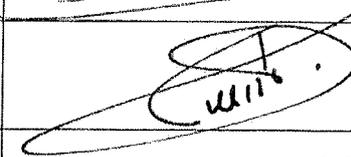
Isabelle BRIQUET
Vice-Présidente
Limoges Métropole
Communauté urbaine

COMMUNES	NOM - PRENOM	SIGNATURE
LIMOGES	Vincent LEONIE	
LIMOGES	Catherine MAUGUIEN-SICARD *	
LIMOGES	Rémy VIROULAUD*	
PEYRILHAC	Claude COMPAIN	
AUREIL	Bernard THALAMY est représenté par M. Christian BLANCHET	 Signature M. Blanchet
VEYRAC	Jean-Noël JOUBERT*	
LE VIGEN	Jean-Claude CHANCONIE	
LIMOGES	Sarah GENTIL	
LIMOGES	Jean-Marie LAGEDAMONT*	
LIMOGES	Nadine RIVET*	
SAINT JUST LE MARTEL	Joël GARESTIER	
LIMOGES	Nathalie VERCOUSTRE donne pouvoirs à Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD	 Signature Mme Mauguien-Sicard
LIMOGES	Christian UHLEN donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD	 Signature M. Viroulaud
LIMOGES	Annie SCHWAEDERLE donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET	 Signature Mme Rivet
LIMOGES	René ADAMSKI	

LIMOGES	Chantal STIEVENARD	
LIMOGES	Vincent GERARD	
LIMOGES	Michel CUBERTAFOND	
LIMOGES	Corinne ROBERT	
LIMOGES	Christian HANUS donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE	 Signature Mme Rozette
LIMOGES	Patricia MINEL	
LIMOGES	Marc BIENVENU	
LIMOGES	Isabelle MAURY	
LIMOGES	Vincent JALBY	
LIMOGES	Régine CHAMPION-GAUTHIER	
PANAZOL	Fabien DOUCET	
LIMOGES	Nicole GLANDUS donne pouvoirs à M. Emile-Roger LOMBERTIE	 Signature M. Lombertie
LIMOGES	Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Guillamue GUERIN	 Signature M. Guérin
LIMOGES	Philippe PAULIAT-DEFAYE donne pouvoirs à M. Jean-Marie LAGEDAMONT	 Signature M. Lagedamont
LIMOGES	Sylvie ROZETTE*	
LIMOGES	Béramdane AMROUCHE	
LIMOGES	Corinne PIQUET-LAVALAIRE	

CONDAT SUR VIENE	Béatrice RAMADIER*	
COUZEIX	Sylvie BILLAT donne pouvoirs à M. Michel DAVID	 Signature M. David
COUZEIX	Marie-Christine CANDELA donne pouvoirs à M. Philippe PECHER	 Signature M. Pécher
COUZEIX	Philippe PECHER*	
CHAPTELAT	Julie LENFANT	
FEYTIAT	Marie-Claude BODEN	
FEYTIAT	Jean-Marie MIGNOT	
VERNEUIL SUR VIENNE	Anne-Marie COIGNOUX	
LIMOGES	Geneviève MANIGAUD	
LIMOGES	Bernard VAREILLE	
LIMOGES	Sandrine ROTZLER*	
LE PALAIS SUR VIENNE	Ludovic GERAUDIE	
LE PALAIS SUR VIENNE	Christophe BARBE	
ISLE	Marie LAPLACE	
ISLE	Pascal THEILLET	
ISLE	Hélène CUEILLE	
PANAZOL	Christian DESMOULIN	

PANAZOL	Isabelle BELLEZANE	
PANAZOL	Francis BOLUDA*	
PANAZOL	Sandrine PICAT	
RILHAC RANCON	Annick CHADOIN donne pouvoirs à M. Francis BOLUDA	 Signature M. Boluda
LIMOGES	Stéphane DESTRUHAUT	
LIMOGES	Catherine BEAUBATIE donne pouvoirs à Mme Sandrine ROTZLER	 Signature Mme Rotzler
LIMOGES	Philippe REILHAC*	
LIMOGES	Alain RODET donne pouvoirs à M. Philippe REILHAC	 Signature M. Reilhac
LIMOGES	Marie-Anne ROBERT-KERBRAT	
BOISSEUIL	Jean-Louis NOUHAUD donne pouvoirs à M. Gaston CHASSAIN	 Signature M. Chassain
EYJEAUX	Jacques ROUX	
SOLIGNAC	Yvette AUBISSE	
COUZEIX	Michel DAVID*	
VERNEUIL SUR VIENNE	Pascal ROBERT	
RILHAC RANCON	Jacques MIGOZZI donne pouvoirs à M. Jean-Noël JOUBERT	 Signature M. Joubert
LIMOGES	Emile-Roger LOMBERTIE*	
BONNAC LA COTE	Claude BRUNAUD	

CONDAT SUR VIENNE	Bruno GENEST donne pouvoirs à Mme Béatrice RAMADIER	 Signature Mme Ramadier
LE PALAIS SUR VIENNE	Isabelle BRIQUET	
ISLE	Gilles BEGOUT	
PANAZOL	Jean-Paul DURET	
LIMOGES	Guillaume GUERIN*	
LIMOGES	Pierre COINAUD	
SAINT GENCE	Alain DELHOUME	
FEYTIAT	Gaston CHASSAIN*	

*Personne ayant reçu un pouvoir